

Nomination du représentant permanent de la masse des obligataires

Travaux généraux de construction de Casablanca - **TGCC** - a tenu, le vendredi 6 décembre 2024, une assemblée générale des obligataires (l'« Assemblée ») suite à son émission obligataire par placement privé d'un montant maximal de 450.000.000,00 MAD en date du 22 juillet 2024 (l'« **Emission** »).

Conformément aux dispositions de l'article 300 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, les porteurs des obligations émises par TGCC, dans le cadre de l'Emission se sont réunis au cabinet de Maître Oussama Fraikech, sis 157 bd d'Anfa, bureau n°42, Casablanca.

L'Assemblée a décidé de nommer **Maître Oussama Fraikech**, représentant du cabinet Fraikech Associés, en qualité de mandataire représentant permanent de la masse des porteurs des obligations émises lors de l'Emission, à compter de la date de la tenue de l'Assemblée.

À propos de TGCC

Acteur global dans les travaux industriels publics et du bâtiment, TGCC (Travaux Généraux de Construction de Casablanca) construit depuis plus de 30 ans des bâtiments dans plusieurs secteurs: santé, hôtellerie, commercial, industriel, administratif ou encore résidentiel. Avec plus de 14 000 collaborateurs au Maroc et en Afrique sub-saharienne, TGCC est aujourd'hui leader national et compte à son actif plus de 1.000 projets et ouvrages d'envergure réalisés.

Contact communication financière

Fatima-Zahra Bouzoubaa
Directeur administratif & financier
investors@tgcc.ma
+212 522 23 88 93 / 94 / 95